

L'hermétisme de la protection de la biodiversité dans *le cri de la forêt* d'Henri Djombo

NSANA Serge Simplicie

Maître-Assistant

Enseignant-Chercheur

Université Marien Ngouabi, Congo

sergesimplicensana@gmail.com

<https://orcid.org/0009-0004-7886-7736>

Résumé : L'objectif de cette communication est de montrer qu'à l'instar des textes littéraires français du XX^e siècle, l'œuvre littéraire de Henri Djombo constitue un véritable plaidoyer pour la nature et pour la vie humaine. La problématique de cette étude est construite autour d'une question essentielle qui se résume de la manière suivante : Quelle est la vision écologique de Henri Djombo ? À cette question principale se greffent deux questions secondaires : Comment Henri Djombo procède-t-il pour la conservation des écosystèmes forestiers ? Comment agit-il pour la protection des autres espèces vivantes de la nature ? L'hypothèse formulée relativement à cette problématique consiste à dire que dans sa pièce de théâtre axée sur une histoire qui se déroule à Mbala, un village de bûcherons situé au nord du Congo Brazzaville, l'écrivain congolais, Henri Djombo s'active et s'engage dans la lutte contre la déforestation, et contre la disparition des écosystèmes. Il milite en effet, pour la préservation des différentes variétés des espèces vivantes qui peuplent la nature et qui assurent la protection de l'environnement, et donc de la biodiversité. L'écosémiotique, l'écopoétique ou l'écocritique et l'écopolitique constituent des approches théoriques susceptibles à conduire vers une lecture scientifique du corpus retenu.

Mots clés : Déforestation et Biodiversité, Espace vital, Mesures disciplinaires de l'État, Produits non ligneux.

Abstract: The aim of this paper is to demonstrate that, like other 20th-century French literary works, Henri Djombo's literary output constitutes a genuine plea for nature and human life. The central question of this study is structured around a fundamental issue, which can be summarized as follows: What is Henri Djombo's ecological vision? Two secondary questions are then added to this main question: How does Henri Djombo approach the conservation of forest ecosystems? How does he act to protect other living species in nature? The hypothesis formulated regarding this central issue is that in his play, based on a story set in Mbala, a village of loggers in northern Congo-Brazzaville, the Congolese writer Henri Djombo actively engages in the fight against deforestation and the disappearance of ecosystems. He advocates, in effect, for the preservation of the diverse varieties of living species that populate nature and ensure the protection of the environment, and therefore of biodiversity. Ecossemiotics, ecopoetics, ecocriticism, and ecopolitics constitute theoretical approaches that can lead to a scientific reading of the selected corpus.

Keywords: Deforestation and Biodiversity, Living Space, State Disciplinary Measures, Non-Timber Forest Products.

Introduction

La littérature française s'articule, depuis plusieurs décennies, autour d'une thématique importante axée sur la crise environnementale. La déforestation, avec son impact sur les écosystèmes, devient une réelle menace contre la qualité de vie des populations de toute la planète terre. Les écrivains français et les chercheurs en littérature française abordent cette question sous l'aune du rapport interdisciplinaire entre la littérature et l'écologie. Des positionnements littéraires, qui sont toujours dynamiques et mouvants, aussi bien sur le fond que sur la forme, sont ainsi mis sur la sellette, à la lumière de plusieurs théories scientifiques écologiques. Si la littérature est sans équivoque pour sa singularité de mise

en exergue d'une intrigue confuse et fabuleuse, du style spécifique et de l'invention imaginative, l'écologie se démêle par une recherche scientifique rigoureuse sur les interactions des êtres vivants entre eux, et avec leur milieu. L'écologie se veut donc, une étude scientifique qui consiste à sauvegarder la beauté de l'environnement, à porter secours aux espèces en voie de disparition, à respecter une nature qui n'est pas à disposition de l'homme, à protéger l'univers humain et les écosystèmes. Le rapport entre ces deux disciplines érige, de ce fait, une interférence entre deux modes d'exégèse textuelle formes que Stéphanie Posthumus a traduit et développé dans ses divers travaux scientifiques, et spécialement, dans *Écocritique et ecocriticism*¹ (2014) où il estime que « l'écocritique aborde le texte culturel selon une perspective politique qui décentre l'être humain pour mieux se recentrer sur l'environnement ». (p.16). Ces travaux scientifiques de Stéphanie Posthumus, ainsi que ceux réalisés par d'autres chercheurs comme Marie Darrieussecq (2005), Nathalie Blanc, Denis Chartier et Thomas Pughe (2008), Pascal Bruckner (2011), Charles Côté (2011), Élise Salaün (2011), Igor Gran (2011), Dominique Faria (2012), Pierre Schoentjes (2013) et Michael Bouchez (2013), attestent la mise en œuvre d'une relation évidente entre la littérature et l'écologie, sinon l'environnement. Si Michael Bouchez (2013, p. 80) souligne « que la littérature environnementale française s'est très clairement engagée dans un débat. Ce débat tourne autour de deux pôles opposés : la littérature environnementale et la littérature écolo-sceptique. », Anaïs Boulard (2014) pour sa part, estime dans son article *La pensée écologique en littérature. De l'imagerie à l'imaginaire de la crise environnementale*² que « la littérature en tant qu'art des mots ne peut cependant participer à l'imagerie visuelle que nous avons décrite. Mais elle peut en revanche être créatrice d'un imaginaire littéraire qui apporterait un nouveau regard sur la crise écologique. » (A. Boulard, 2014, p. 38). À cet effet, la littérature française présente un nombre non négligeable d'auteurs contemporains comme André Bucher, Xabi Molia, Pierre Senges, Phillipe Vasset ; donnant à leurs œuvres littéraires des fondements environnementales. L'Afrique centrale qui couvre à elle seule, près de 241 millions d'hectares de forêt (Fao, 2003), dont plus de la moitié représente le bassin du Congo, est confrontée au défi de la gestion durable de ses écosystèmes. Cette Afrique, dotée de plusieurs talents littéraires ne peut de ce fait rester en marge des recherches et débats scientifiques sur la question. Le choix de mener cette réflexion sur un corpus francophone se justifie dûment dans le cadre de la thématique « Changements climatiques, mutations sociales et transmutations humaines : l'avenir de l'humanité face aux nouveaux défis sociétaux » du colloque international pluridisciplinaire organisé par le Laboratoire *Melodys* de l'Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire), lequel s'inscrit dans le champ des questions environnementales, pandémies et santé durable. En abordant cette contribution intitulée : « l'hermétisme de la protection de la biodiversité dans *le cri de la forêt* de Henri Djombo », notre objectif consiste à montrer qu'à l'instar des textes littéraires français du XXe siècle, l'œuvre littéraire de Henri Djombo constitue un véritable plaidoyer pour la nature et pour la vie humaine. La problématique de cette étude

¹ Cet article est publié dans « *La pensée écologique et l'espace littéraire* », Vadean, Mirella et David, Sylvain (dir), 2014, (Collection Figura ; n° 36), Textes présentés lors d'une journée d'étude tenue à l'Université Concordia, Montréal, le 17 mai 2013. Comprend des réf. bibliogr. ISBN 978-2-923907-34-5 Collection Figura numéro 36-2014. pp. 15-33.

² Ibid. pp. 35-50.

est construite autour d'une question essentielle qui se résume de la manière suivante : Quelle est la vision écologique de Henri Djombo ? À cette question principale se greffent deux questions secondaires : Comment Henri Djombo procède-t-il pour la conservation des écosystèmes forestiers ? Comment agit-il pour la protection des autres espèces vivantes de la nature ? L'hypothèse formulée relativement à cette problématique consiste à dire que dans sa pièce de théâtre axée sur une histoire qui se déroule à Mbala, un village de bûcherons situé au nord du Congo Brazzaville, l'écrivain congolais, Henri Djombo s'active et s'engage dans la lutte contre la déforestation, et contre la disparition des écosystèmes. Il milite en effet, pour la préservation des différentes variétés des espèces vivantes qui peuplent la nature et qui assurent la protection de l'environnement, et donc de la biodiversité. Apparu au début des années 1970, le terme de biodiversité a été vulgarisé après la conférence de Rio sur l'environnement et le développement, organisée par les Nations Unies en 1992. Pour François Ramade, la biodiversité « désigne tout simplement la variété des espèces vivantes qui peuplent la biosphère. Prise au sens le plus simple, la biodiversité peut en première approximation être identifiée à la richesse totale, nombre total d'espèces vivantes (plantes, animaux, champignons, micro-organismes peuplant un type d'habitat de surface donnée, la totalité d'un type d'habitat de surface donnée, la totalité d'un écosystème, d'une région (= province) biogéographique ou encore de la biosphère tout entière » (F. Ramade, 2008 : 61). L'écosemiotique, l'écopoétique ou l'écocritique et l'écopolitique constituent des approches théoriques susceptibles à conduire vers une lecture scientifique du corpus retenu. Dans cette communication, nous aborderons dans un premier temps la question de la lutte contre la déforestation et la dégradation de l'espace vital, dans un deuxième temps, celle de la lutte contre la déforestation et la disparition des produits non ligneux, et enfin, dans un troisième temps, celle de la déforestation et des mesures disciplinaires de l'État.

1. Corpus, Revue de littérature et outils théoriques

L'œuvre littéraire de Henri Djombo, de façon globale, a fait l'objet de plusieurs travaux critiques (ouvrages, thèses, articles, actes de colloques). Parmi les plus importants, nous pouvons citer : *De l'écriture romanesque à la créativité lexicale, lecture de Sur la braise et Le mort vivant* (2004) Edouard Ngamoutsika, *Le monde carcéral dans la littérature africaine : Lecture de Toiles d'araignées d'Ibrahima Ly, Prisonnier de Tombalbaye d'Auguste Moussirou Mouyama, Le mort vivant de Henri Djombo* (2008) de Arnold Nguimbi, *Métaphores prédictives et modernité du français dans l'écriture romanesque de Henri Djombo* (2014) de Arsène Elongo, *Henri Djombo, le refus de tendre vers le néant* (2016), de Stephens Akplogan, *L'écriture du désespoir dans le Mort vivant de Henri Djombo* (2016), de Chance Hakizimana Ruhanamirindi, *Sarah, ma belle cousine : analyse de la posture de Henri Djombo par rapport à la problématique du développement* (2020) de Rony Dévyllers Yala Kouandzi, *L'usage du futur simple dans vous mourrez dans dix jours...de Henri Djombo* (2019) de Ferdinand Otsiema Guellely, *Négation tonique et pragmatique dans lumières des temps perdus de Henri Djombo* (2019) d'Alain Ferdinand Raoul Loussakoumounou, *Modernité stylistique de l'hypallage simple dans Lumières des temps perdus de Henri Djombo* (2020) de Arsène Elongo et Dzaboua Moukala, *L'anthroponyme « Joseph Niama » dans l'œuvre de Henri Djombo* (2021) de Gashella Princia Wynith Kadima-Nzuji, *Emploi prédictif du pronom*

personnel lui dans Sur la braise de Henri Djombo (2022) de Ferdinand Otsiema Guellely et Lionnel Kindziala-Kindziala, *Lumières des temps perdus de Henri Djombo : une socialité littéraire autour du progrès* (2023) de Gashella Princia Wynith Kadima-Nzuji, *Le Deictique PersonnelNous En Double Actance Dans Sur La Braise de Henri Djombo* (2023) de Lionnel Kindziala-Kindziala, Ferdinand Otsiema Guellely et Edouard Ngamountsika, *La proposition subordonnée causale chez Henri Djombo* (2023) de Edouard Ngamountsika et Ferdinand Otsiema Guellely.

Ces différents travaux, pour la plupart, s'articulent autour des nombreuses notions comme le féminisme, l'anthropologie, l'altérité, la tradition africaine, la bonne gestion de la chose publique et bien d'autres aspects linguistiques et stylistiques de son œuvre littéraire. Des travaux récents comme ceux de Rony Dévyllers Yala Kouandzi (2020), de Stephens Akplogan (2015) et (2020) placent l'auteur parmi les plus grands dans le paysage littéraire congolais, et plus largement africain. Pour Rony Dévyllers Yala Kouandzi (2020, p. 18), son œuvre « aborde en effet des questions d'actualité développementale de façon continue : développement durable, etc. De toute évidence, c'est une littérature à prédominance militantiste. Le roman et le théâtre restent à ces yeux les moyens de toucher le plus large public possible et d'atteindre son objectif, notamment le combat idéologique ». Toutefois, dans nos recherches, nous avons constaté qu'aucun critique n'a réalisé des travaux la défense et la protection de la biodiversité dans l'œuvre de Henri Djombo, avec la prise en compte des éléments de dégradation de l'espace vital et de destruction des produits non ligneux. Pour bien mener cette analyse, ce travail portera principalement sur l'ouvrage *Le cri de la forêt* (2012). La question préservation des forêts peut s'analyser à partir plusieurs outils théoriques. Nous avons fait le choix de le faire à travers l'écolinguistique, l'écosémiotique, l'écopoétique ou l'écocritique et l'écopolitique.

Pour l'approche écolinguistique, il faut noter que les études sur les approches écologiques en linguistique, participe de la libéralisation réalisée depuis un certain nombre d'années, entre les *sciences du vivant* et les *sciences humaines*. Cette approche est très heuristique, en ce qu'elle permet d'aménager, sinon de mettre en marge, la théorie selon laquelle la langue demeure une structure conçue de façon rigoureuse et figée. Le développement récent des approches écologiques en linguistique note une étape décisive de l'évolution de la langue écologique. L'approche écolinguistique participe ainsi de l'émergence d'une phase éducative sur un domaine assez peu habituel dans le contexte du langage environnemental. Ce qui permet à certains linguistes de parler de la « linguistique verte ». Dans cette perspective, Isabelle Pierozak souligne la chose suivante :

En première approche, l'écologie linguistique, ou écolinguistique, traite de ce que l'on nomme par commodité « langue », d'une manière que l'on pourrait qualifier à ce stade de « globale ». Il peut donc sembler *a priori* n'y avoir là rien de plus qu'une simple métaphore (au demeurant déjà proposée en 1970 par Einar Haugen, comme le souligne L.-J. Calvet) et une approche scientifique classique. En fait, il y a là un réel modèle, en l'occurrence écolinguistique, qui rend compte d'une problématisation sinon complètement neuve du moins encore marginale. (Isabelle Pierozak 2013, p. 1)

Pour l'éco-sémiotique littéraire, il faut dire qu'elle consiste, dans cette lancée d'« écologiser » la sémiotique, qui depuis les théories de Ferdinand de Saussure et de

Algirdas Julien Griemas, a mis en cause la probable relation entre les *langues maternelles* et les *milieux* dans lesquels elles évoluent. Cette écologisation de la sémiotique construit un vaste domaine de réflexion sur la *sémiotique énonciative*, manifestant ainsi des traits peu semblables entre les espèces, entre les communautés. L'éco-sémiotique permet donc d'établir des liens solides avec d'autres disciplines de tous les êtres vivants. Nicole Pignier souligne :

L'écologie décrit les êtres vivants comme objets mus par des relations de cause à effet au sein d'un milieu donné en tant que réalité. Sémiotiser l'écologie, cela signifie questionner les aptitudes des êtres vivants à nouer des relations de sens avec leur milieu et à travailler ce dernier en ce sens. Dès lors, ce n'est plus l'environnement physique, chimique, biologique que l'on parle, mais de liens de sens en tant qu'orientation, perception entre des êtres et des réalités telles qu'elles de (sic) manifestent à eux telles qu'ils les travaillent dans une dynamique continue. (N. Pignier, 2022, p. 70)

L'écocritique (terme utilisé pour des développements historiques du courant critique) ou l'écopoétique (terme approprié pour les développements actuels et nos propres observations) a pour but d'analyser la composante écologique dans les œuvres littéraires. À partir d'une telle analyse, la critique écologique prétend identifier ce qui fait qu'une œuvre littéraire soit écologique. Il est en effet possible de parler de la littérature écologique ou environnementaliste. Certains critiques littéraires font état d'un certain nombre de rapports étroits entre la littérature et l'écologie dans la perspective d'une approche historique. Salaün (cité par P. Dansereau) note la chose suivante :

« [...] l'écologie est née dans le domaine de l'histoire naturelle et à un moment où le divorce entre les sciences et les humanités n'avait pas encore été prononcé. Alexandre von Humbolt et Charles Darwin savaient écrire Alphonse De Candolle poursuivait une correspondance très vivante avec Balzac, et l'"introduction à l'étude de la médecine expérimentale" de Claude Bernard est aussi bien un chef-d'œuvre littéraire qu'un point de repère. (P. Dansereau, 1973, p. 57).

Pour l'écopolitique, il convient de noter qu'elle relève de la pensée de Le Prestre qui consiste à mettre en œuvre une discipline susceptible à définir les choix possibles de l'univers, capables de construire une politique écologique aussi bien nationale qu'internationale. L'idée essentielle de cette démarche est de bâtir une politique du vivre ensemble, de communiquer sur les questions essentielles pour la conservation et la protection de la biodiversité, et donc de l'environnement. Berarl-Merza met en lumière vision de Le Prestre en ces termes :

Après un quart de siècle de l'irruption de l'environnement comme problème politique à dimension internationale, Le Prestre cherche à s'expliquer et à réfléchir sur les implications internationales de ce sujet. Son objectif est de fournir des outils d'analyse, d'éclaircir des concepts et de donner de l'information ; c'est-à-dire, d'assurer les fondements et les dimensions essentiellement politiques des problèmes de la protection de l'environnement, car ceux-ci partent du politique et aboutissent au politique. (R. Bernarl-Merza, 1998, p. 1016)

L'écolinguistique, écosémiotique, l'écopoétique ou l'écocritique et l'écopolitique comme il est clair, peuvent aider à analyser les phénomènes écologiques exprimés dans l'ouvrage de cette étude. Avec ces différentes approches théoriques, il sera donc question de lire les dangers de la mauvaise gestion des forêts dans l'œuvre théâtrale de Henri Djombo en se situant dans cette double approche théorique du contenu et de la forme. Après cette présentation de la revue de la littérature, du corpus d'analyse et des outils théoriques choisis, il sied à présent à aborder la question de l'écologie littéraire dans un premier temps à travers la déforestation et la dégradation de l'espace vital, dans un deuxième temps à travers la déforestation et la destruction des produits non ligneux, et enfin dans un troisième temps à partir la déforestation et les mesures disciplinaires de l'État, dans leur propension à défendre et protéger la diversité biologique.

2. Déforestation et dégradation de l'espace vital

Le thème de la lutte contre la destruction de la forêt et de l'espace de vie est omniprésent dans l'œuvre littéraire de Henri Djombo. Martin Laporte (2020, p. 3) souligne que « Ce phénomène participe au réchauffement climatique, à la perte de la biodiversité ainsi qu'aux moyens de subsistance des populations locales qui en dépendent et fragilise nos sociétés face aux risques naturels et sanitaires ». Dans son ouvrage *Le cri de la forêt* qui constitue l'essentiel du corpus étudié, le dramaturge pense que la destruction des arbres de la forêt participe à l'amenuisement de l'espace et de conditions de vie humaine. Ce qui est lisible à travers son personnage Toubili dans l'extrait suivant :

On dit que l'aveuglement et la rébellion ont leurs conséquences. Le plus important est de les assumer. Sachez que si l'on coupe les arbres sans en replanter, le sol dénudé s'appauvrit et sèche ; il est alors exposé aux inondations et aux érosions. La chaleur grandit et augmente la sécheresse. Sachez aussi que les arbres absorbent le gaz carbonique contenu dans l'air et, en même temps, libèrent l'oxygène indispensable à la vie. La végétation protège le sol du ruissellement des eaux, en maintient l'humidité et favorise l'évaporation, ce qui provoque la pluie. C'est bien aussi de savoir que les arbres forment une haie contre les vents, purifient l'air, régulent les cours d'eau et préservent la biodiversité composée des plantes et des animaux de toutes sortes... (H. Djombo, 2012 : 43-44)

Dans cet extrait, Henri Djombo présente la déforestation comme un phénomène qui participe à la dégradation de l'espace vital. En effet, à travers le personnage du Fonctionnaire, Henri Djombo souligne l'intérêt particulier de pouvoir considérer les conseils, sinon les avertissements des personnes, même les plus petites et les plus naïves de la société. Pour le dramaturge, le fait de ne pas prêter l'oreille pour entendre ce que pensent les enfants ou un « enfant » peut engendrer la dégradation de l'espace vital. La voix pure et « innocente » des petits enfants peuvent constituer une énergie morale et une force d'âme susceptible de lutter de lutter contre la destruction des sols, des forêts ainsi que de leur contenu, et donc de l'espace de vie. Henri Djombo professe la lutte contre la déforestation, contre la destruction massive et violente des végétaux, des grandes étendues d'arbres et des « collines » et des « montagnes ». À cet effet, Martin Laporte souligne le danger de la destruction des forêts dans le cadre de la lutte contre les

érosions des sols, du glissement de terrain, et par conséquent, de la dégradation de l'espace vital :

Les glissements de terrain se produisent lorsque de grandes quantités de terre, roches, sable ou boue s'écoulent rapidement le long des versants des collines ou des montagnes. Ce phénomène est habituellement provoqué par des catastrophes naturelles telles que des séismes ou éruptions volcaniques. Néanmoins, les glissements de terrain deviennent de plus en plus fréquents lorsque tempêtes et pluies torrentielles s'abattent sur les territoires (notamment au sein des zones tropicales et équatoriales). Certes l'occurrence fleurissante des tempêtes, cyclones et pluies intenses s'explique en raison du changement climatique, mais les glissements de terrain qui en découlent sont engendrés par les pratiques modernes d'utilisation des terres et la déforestation. En effet, dans de nombreux pays, les communautés convertissent de plus en plus de terres forestières de collines en terres agricoles pour produire plus de nourriture. Cependant, la couverture forestière contribue à stabiliser les pentes et sols des bassins-versants. (Martin Laporte, 2020, p.49)

Le dramaturge souligne la question de la dégradation massive des voies de communication terrestre, des « ponts » et « chaussés » ; une question étroitement liée au défaut de pénétration des eaux de pluie dans la partie superficielle de la croûte terrestre. Le défaut d'infiltration des eaux de pluie et de pénétration des racines végétales détruites de façon massive par l'homme engendre des excavations étroites et profonde ainsi qu'une dégradation de l'espace vital. Les érosions causées par l'abattage des arbres deviennent, comme le pense le dramaturge, une question qui dépasse les possibilités de réparation. La déforestation a donc pour conséquence, la destruction des habitations ou des logements aussi bien en ville qu'à la campagne. Ce genre de ruine et de désastre dégrade l'espace de la vie des citadins et des paysans. Aussi, à travers le personnage, Le Fonctionnaire, Henri Djombo écrit :

Vous avez tort de ne pas écouter la voix innocente de cet enfant et de ne pas l'encourager. Pourtant cette voix devrait plutôt vous inspirer sagesse. Après avoir épuiser les meilleurs arbres, vous vous attaquez maintenant aux forêts des collines et des montagnes. N'étant plus absorbées par le sol, les eaux coulent partout, à grande vitesse, creusant des ravins profonds, détruisant routes et ponts. Cela se produit partout où la déforestation a dépassé les limites du soutenable. N'avez-vous jamais vu des maisons de ce village emportées dans l'abîme ? (H. Djombo, 2012 : 20-21)

Dans cet extrait, Henri Djombo évoque la question de l'obstination et du manque d'obéissance aux lois et règlements relatifs à la déforestation. Ce refus d'obéissance aux textes en vigueur engendre des incidences et des répercussions en matière de dégradation des sols, et par-delà de l'espace vital. Henri Djombo exige à cet effet aux destructeurs des forêts, d'en considérer et d'en assumer les responsabilités. Le dramaturge construit un équilibre absolu entre l'acte d'abattre et celui de « replanter » les arbres, afin d'éviter l'appauvrissement des sols, et par ricochet, le débordement des eaux, et d'autres calamités naturelles, susceptibles de dégrader l'espace de vie des humains. À ce sujet, Martin Laporte ajoute :

La déforestation engendre des répercussions énormes, allant de l'échelle locale à l'échelle mondiale, sur les sociétés et l'environnement. Au niveau mondial, la déforestation et la dégradation des forêts contribuent à près d'un cinquième des émissions totales de gaz à effet de serre. L'impact global sur le climat ne se résume pas au rejet de CO₂ dans l'atmosphère puisque la déforestation engendre la perturbation des cycles hydrologiques mais aussi la désertification. En outre, les conséquences des catastrophes naturelles sont accentuées sous l'ampleur de la déforestation (glissement de terrain, inondations, ...). A l'échelle plus locale, il s'agit également d'un phénomène à l'origine d'une perte de biodiversité végétale et animale, du fait des dégâts causés aux habitats soutenant les processus écologiques. De plus, cela perturbe de nombreux usagers de la forêt pour qui cette dernière assure leur existence et leur survie, au-delà des valeurs culturelles, religieuses et récréatives qu'elle représente. ». (Martin Laporte, 2020, p.43)

À travers le personnage Toubili, le dramaturge s'insurge contre la *chaleur*, contre le réchauffement climatique avec ses nombreuses conséquences fâcheuses en termes d'espace vital. En détruisant donc les végétaux, Henri Djombo met en garde contre le système de rétention, de pénétration sinon d'absorption du *gaz carbonique*, susceptible d'épurer l'air, et donc de libérer l'*oxygène*, élément indispensable à la vie humaine. Le dramaturge Henri Djombo souligne, à travers son personnage Toubili, l'importance du règne végétal dans le cadre de la mise à l'abri des incidents naturels fâcheux, favorisant ainsi l'écoulement rapide des eaux des pluies, la stabilité et la régularité du degré d'humidité atmosphérique. Ces éléments sont donc indispensables à la condensation de la quantité de vapeur d'eau sous l'effet du refroidissement, et donc à la précipitation du phénomène de la pluie, essentiel à l'amélioration de la qualité de vie humaine. Henri Djombo défend également l'importance des végétaux dans le cadre de la protection de l'espace vital contre les intempéries, contre les vents violents, entraînant par la même occasion, l'assainissement de l'air, la régularisation des eaux courantes et même la protection de la biodiversité, composée de la flore et de la faune.

3. Déforestation et destruction des produits non ligneux

Dans la pièce théâtrale de Henri Djombo, on note aussi la thématique de la déforestation et de la destruction des produits ligneux. Reprenant le sens donné en 1991 par la FAO, Zoubabela, Adrien et Elendé, Albert (2007, Art. cit) notent : « Le terme "Produits Forestiers Non Ligneux " désigne l'ensemble des ressources et produits (autres que le bois d'œuvre et d'industrie ainsi que leurs dérivés) qui sont extraits d'écosystèmes forestiers et qui sont utilisés à des fins domestiques, médicaux, commerciaux ou dotés d'une signification sociale, culturelle, ou religieuse ». À partir de son personnage Toubili, on peut lire dans l'extrait suivant :

C'est avec raison ! on dirait qu'un bulldozer est venu détruire tous les arbres que j'avais laissés verts dans ce village, il y a seulement quatre ans. Qu'est-ce qui s'est passé ? comment avez-vous pu détruire les arbres jusqu'à leurs racines en si peu de temps ? comment avez-vous pu exterminer la faune sauvage à tel point que vos fusils de chasse ne servent plus à rien, sinon à régler des comptes pour adultère ? On ne peut plus voir un seul rat passer, c'est une terrible catastrophe ! (H. Djombo, 2012 : 43)

Dans cet extrait, Henri Djombo, à travers son personnage Toubili, présente le triste tableau de la déforestation comme un phénomène susceptible de faire disparaître les produits forestiers non ligneux. Cette destruction massive de la forêt, comparable au passage d'un engin niveleur et déblayeur de terrain, un « bulldozer », met en ruine tous les végétaux ainsi que les produits non ligneux. Toutes ces espèces vertes de la forêt du village sont en effet violentées par l'homme, années après années. À travers certaines formes interrogatives comme : « Qu'est-ce qui s'est passé ? », le dramaturge pose la double interrogation sur la manière dont la forêt et ses produits non ligneux sont anéantis dans son entièreté et en très grande quantité. Henri Djombo, formule donc avec véhémence, à travers cet extrait, le souhait de défendre, sinon de protéger les forêts avec l'ensemble de sa diversité biologique, comme les bêtes des champs et les produits non ligneux. Zoubabela, Adrien et Elendé, Albert soulignent l'intérêt de la conservation et de la protection des écosystèmes dans le cadre de la régénération des produits forestiers comestibles :

Les ressources alimentaires provenant de la forêt, nous pouvons les catégorisées en trois, à savoir les ressources végétales, les ressources animales et les champignons. Il s'agit des ressources qui entrent dans l'alimentation des populations. Pourtant, on estime de façon générale que les contributions directes de la forêt et des arbres sur l'exploitation (sous forme de produits végétaux et d'animaux sauvages) n'ont qu'un rôle mineur (Falconer ,1996). Mais nombreuses études botaniques voir anthropologiques ont répertorié les produits forestiers comestibles que récoltent les habitants de la forêt, ainsi que les populations vivantes à l'extérieur de celle-ci (Okafor 1994, Campbell 1986 FAO, 1983). (Adrien Zoubabela & Albert Gilbert Elende, 2007, p. 7)

Il pense que la bonne gestion de la biodiversité passe, inéluctablement par le bon usage des armes de feu de chasse, du « fusil », et au respect strict de la période et surtout de la réglementation en vigueur de la « chasse ». Chasser du gibier pour Henri Djombo doit se faire selon les règles de l'art, en s'acquittant de certaines obligations, pour éviter le carnage des animaux sauvages, et donc la disparition de tous les produits non ligneux. Pour le dramaturge, toutes les activités de capture de gibiers qui se font en violation de la loi sont comparables à une activité propre à « régler des comptes pour adultère ? ». La mauvaise gestion de la biodiversité marque, la fin sinon la disparition de toutes les bêtes, même les plus petites comme les « rats » et autres bestioles. Henri Djombo qualifie ainsi cette situation de « catastrophe », de destruction massive des produits non ligneux. Aussi, dans l'extrait suivant, Henri Djombo, à travers son personnage Toubili écrit :

Or les arbres qui assuraient ces fonctions ont été abattus par les habitants de Mbala ! Peut-on dire aujourd'hui où sont passées les saisons de classe au gros gibier, de cueillette de champignons, de miel, de fruits sauvages, et de ramassage de chenilles ? Pensons-y ! Nous nous rendrons compte que nous ne récoltons que ce que nous avons semé. (H. Djombo, 2012 : 44)

Pour Henri Djombo, toutes les espèces végétales de la forêt jouent un rôle non négligeable en matière de survie humaine. Elles assurent, non seulement la purification

de l'oxygène, indispensable à la vie, mais aussi à la production des produits non ligneux, utilisés comme aliments indispensables au bien-être. La personne humaine, destructrice de la forêt est ici considérée comme un monstre. La forme interjective suivante : « abattus par les habitants de Mbala ! », atteste la vive émotion du dramaturge face à la destruction de la forêt, et par-delà, des produits forestiers non ligneux. Pour Henri Djombo, toutes les activités liées à l'exploitation de la forêt, comme la chasse, devraient, devraient s'exercer dans le respect scrupuleux des « saisons », pour ne pas être assimilées au braconnage. Christophe, Baticle et Laurence Boutinot (2021) soulignent la nécessité du respect des textes réglementaires de la gestion des forêts :

Le terme de braconnage apparaît tardivement dans les textes réglementaires des services forestiers. (...). Les pratiques de contournements ou de dérogations se multiplient, soit en prétextant des pénuries alimentaires, soit en avançant le motif de la protection des plantations contre les éléphants. Ces pratiques dérogatoires furent le lieu d'un grand nombre d'abus favorisant des imitations dont on ne pouvait dire si elles relevaient du braconnage. Abus qui échappaient en grande partie à la sanction de la justice ; les poursuites judiciaires relevaient de la police, tandis que les relevés d'infraction incombaient aux services forestiers. Cette carence administrative récurrente participe de la dimension structurelle de la gestion des pratiques illicites. En Afrique Centrale, un flou est ainsi entretenu entre les notions de chasse commerciale et de braconnage et l'on parle peu de braconnage avant les années 1970 durant lesquelles on observe un « pic » (Christophe, Baticle & Laurence Boutinot, 2021, p. 7)

Ainsi, la « chasse au gibier » devrait se pratiquer à des endroits et moments autorisés. Le non-respect de la période de « chasse » et même de « cueillette » et de « ramassage » des produits ligneux comme les « champignons », le « miel », les « fruits sauvages » et même les « chenilles » sont sujets à engendrer de catastrophes, de famine. À travers l'expression suivante : « Pensons-y ! » ; Henri Djombo lance une invitation solennelle à tous les riverains de protéger la forêt et tous ses produits comestibles. Il attire l'attention de tous les humains, à la défense et la protection des forêts, car la destruction des espèces végétales a pour conséquences directes et indirectes, la destruction de l'homme sur terre.

4. Déforestation et mesures disciplinaires de l'État

Dans sa pièce théâtrale, Henri Djombo traduit la complexité de la gestion durables des écosystèmes forestiers. Il note à cet effet, le rôle des agents forestiers de l'État a plus de responsabilité dans le cadre de l'application effective de la réglementation en matière de gestion durable des forêts. Dès lors, la question de la répression contre les mauvais usagers des produits forestiers se pose avec acuité. Les mesures disciplinaires de l'État passent ici par des amendes et autres peines d'emprisonnement. À travers le personnage Le Fonctionnaire, Henri Djombo écrit :

À présent, je vais vous donner lecture d'un article très important. Il s'agit de l'article 144 du code forestier : « Toute personne surprise en forêt sans avoir rempli les conditions légales d'exploitation du bois, en train d'allumer des feux de brousse ou se livrant au braconnage des animaux

sauvages, s'acquittera d'une amende allant de cent mille à deux cents mille francs CFA et sera passible d'une peine d'emprisonnement ferme de deux ans au moins... ». p. 17

Dans cet extrait, Henri Djombo expose certaines mesures disciplinaires prises par l'Etat pour la lutte contre la déforestation. La lecture d'un certain nombre de traités, conventions et règlements en usage dans le domaine de la conservation, sinon de la préservation de l'environnement et de la biodiversité, construit ici une sorte de garde-fou, à la politique environnementale de l'État. On peut donc citer en exemple, « l'article 144 du code forestier ». Le dramaturge plaide ici, pour le strict respect, des traités et réglementations en vigueur. Les exploitants de la forêt et des produits non ligneux sont donc tenus à se conformer à toutes les bases de la convention de lutte contre la déforestation. Ils sont donc appelés à ne pas couper du « bois », ni à mettre le « feu » à des moments et endroits prohibés par la loi, par l'État. Pour le dramaturge, toute « exploitation » de la forêt doit se conformer à la réglementation. À cet effet, les incendies de la forêt et même de la végétation herbacée occasionnés par les populations riveraines sont punissables et passibles à des sanctions ou mesures disciplinaires de l'État. Martin Laporte (2020), décrit le manque de politique de sensibilisation et même de planification dans la gestion des forêts :

Au-delà des principales causes de la déforestation, le manque de reconnaissance de la valeur des écosystèmes forestiers, les faiblesses des systèmes de gouvernance et des marchés, ainsi que la faible planification écologique du développement du territoire et le choix de pratiques agricoles et forestières non durables, participent tout autant au phénomène déforestation. Cependant, étant donné la situation alarmante de nos ressources forestières, la prise de conscience ne suffit plus. Des mesures plus claires, plus efficaces mais surtout priorisées, doivent être mises en œuvre par les dirigeants du monde. (Martin Laporte, 2020, p. 3)

Chasser ou exploiter les produits de la forêt sans permis, avec des instruments prohibés, et même dans des endroits réservés ou à des moments défendus est considéré comme violation aux règles juridiques de l'exploitation forestière, et par conséquent, passible à des sanctions pécuniaires prévues par la loi et prononcées par la juridiction civile. Le recueil de lois ou de règlements sur l'exploitation forestière prévoit également, comme le précise Henri Djombo, certaines punitions infligées aux coupables, dont la peine privative de liberté ou « emprisonnement ferme », dont la durée est précisée par la sentence. Le dramaturge tente donc, à travers cet extrait textuel, de dissuader les populations de campagne, notamment celles du village de *Mbala*, et par de-là de toute l'Afrique, à ne pas détruire les forêts, les savanes et l'ensemble de la biodiversité. Aussi, à partir de la Radio Éléphant, la Chaine de l'environnement, la Chaine du développement durable, la Chaine de la flore et de la faune, Henri Djombo écrit :

...Le Conseil des ministres s'est réuni ce jour. Il a examiné le seul point inscrit à l'ordre du jour : l'exploitation du bois dans notre pays. (...) Le gouvernement a statué ce jour sur le contrôle de la filière bois dans notre pays...Le combat contre les coupes illicites des bois doit être général, il sera mené sans pitié pour en finir avec les mauvaises pratiques qui mettent en péril les écosystèmes et privent la société de possibilités de

développement Toute personne désireuse d'exploiter du bois doit s'acquitter de tous ses droits et déposer une caution d'une valeur de cinq cents millions de francs CFA auprès du Trésor public. Elle respectera le calendrier d'investissement et le cahier des charges particulier en construisant des routes, des écoles et des dispensaires, en assurant leur équipement, en plantant des arbres pour reconstituer le domaine forestier permanent, en améliorant les conditions de vie des travailleurs et des populations riveraines...Quelques actes inciviques ont été enregistrés dans nos campagnes. Ils seront punis de façon exemplaire. C'est le cas du village de Mbala, dont le chef est destitué de ses fonctions à compter de ce jour et devra répondre de ses actes devant les tribunaux compétents... pp. 32-33

Dans cet extrait, Henri Djombo, à travers la voix de la « Radio générique sur fond musical », présente les mesures disciplinaires de l'Etat contre les « pillards de la forêt ». Il retranscrit le Compte-rendu du Conseil des ministres sur cette Chaîne encore connue sous le nom de « Radio Eléphant, la Chaîne du développement durable, la Chaîne de l'environnement de la faune et de la flore ». Cette Chaîne a pour objectif principal, la transmission de toutes les informations relatives à la défense et à la protection de la biodiversité, de l'environnement. La Chaîne retranscrit également les décisions prises en Conseil des ministres en matière de la diversité biologique. Le gouvernement de la République, à travers cet extrait, a traité un « seul point inscrit à l'ordre du jour : l'exploitation du bois dans notre pays ». Les mesures prises par le gouvernement visent donc à défendre et à protéger l'environnement, la flore et la faune dans son ensemble. La défense et la protection de l'environnement s'inscrivent dans le cadre de la politique gouvernementale en matière d'environnement, accompagnée d'un certain nombre de décisions importantes. Le résultat de l'observation de la seule question environnementale inscrite au programme de la séance du Conseil s'inscrit dans le cadre de la vérification attentive et minutieuse de la « filière bois » dans l'ensemble du territoire national. La défense et la protection de la diversité biologique s'inscrit dans la perspective de la lutte contre « les coupes illicites des bois ». L'autorité politique préconise à cet effet, de mettre en place des mesures punitives sans aucun sentiment de « pitié », pour la résolution des questions liées aux mauvaises habitudes de la population riveraine et même de certaines sociétés d'exploitation de bois. L'exploitation forestière en violation contre les règles établies, comme le précise Henri Djombo, constitue une véritable mise « en péril des écosystèmes », menaçant ainsi la sécurité, la vie, et donc les moyens d'épanouissement de tout le territoire national. L'autorité politique de l'État accorde certaines possibilités aux exploitants de la forêt, comme le précise Henri Djombo, peuvent par exemple « s'acquitter de tous les droits et déposer une caution » à l'endroit des services publics de l'État, investis d'attributions financières, comme le « Trésor public ». Les mesures disciplinaires de l'État en matière de défense et de protection de la diversité biologique passent également par la non-atteinte aux prescrits des « cahiers des charges », documents administratifs détaillant avec minutie, les obligations et même les droits des titulaires des contrats relatifs à l'exploitation forestière. Ces exploitants sont tenus par exemple de « construire » et d'aménager les voies de communication terrestre pour faciliter le passage des véhicules, et donc le transport des paisibles populations. Ils sont également tenus à bâtir des établissements d'enseignement collectifs et de soins médicaux, dans le but de scolariser et de soigner la population de façon gratuite ou à moindre coût. Mathurin

Tchatat et Ousseynou Ndoye (2006) invitent les exploitants de la forêt d'exercer leur activité dans esprit de conscience écologique :

Un aménagement durable doit, en principe, prendre en compte toutes les fonctions et toutes les ressources de la forêt, ce qui impose de considérer la notion d'aménagement durable autrement que pour la seule valorisation des espèces de bois d'œuvre et de faire en sorte que toutes les parties impliquées prennent conscience de l'importance et de la fragilité des ressources forestières ligneuses ou non ligneuses. À ce jour, la majorité de ces ressources globales sont exploitées par des populations riveraines et par des entreprises locales et étrangères pour un profit immédiat, sans souci d'en assurer la pérennité. Le défi que les aménagistes ont à relever est donc de gérer durablement, dans un même massif forestier, aussi bien le bois d'œuvre que les produits non ligneux. (Mathurin Tchatat & Ousseynou Ndoye, 2006, p. 39)

Le strict respect de ces obligations, comme le précise le dramaturge, participe à « l'amélioration des conditions de vie des travailleurs et des populations riveraines ». Les exploitants de la forêt ont aussi l'obligation, selon la politique gouvernementale, de « planter des arbres pour reconstituer le domaine forestier permanent », mesure sans laquelle l'on peut assister à la disparition totale des forêts, et par ricochet, de la détérioration des conditions de vie des populations, et même de l'humanité tout entière. Le dramaturge Henri Djombo souligne en outre les « actes inciviques » de certains paysans et de certains exploitants, lesquels doivent être passibles à des peines punitives expiatoires. À cet effet, le village mythique de Mbala, réputé pour le non-respect des prescrits de la loi, et dont « le chef est destitué de ses fonctions » pour des pratiques illicites et contre la politique gouvernementale en matière de gestion durable des écosystèmes. Le chef de ce fameux village, à l'instar de tous les hors la loi, est tenu de « répondre de ses actes » devant une juridiction ou un « tribunal compétant ».

Conclusion

Ce travail a porté sur l'ouvrage intitulé : *Le cri de la forêt* de Henri Djombo. Il s'est agi de montrer que l'œuvre littéraire de cette analyse constitue un véritable plaidoyer pour la nature et pour la vie humaine. À cet effet, il sied de souligner que dans sa pièce de théâtre, l'écrivain congolais s'active et s'engage dans la lutte contre la déforestation, et contre la disparition des écosystèmes. Il milite en effet, pour la préservation des différentes variétés des espèces vivantes qui peuplent la nature et qui assurent la protection de l'environnement, et donc de la biodiversité. Dans ce travail, nous avons abordé dans un premier temps la question de la lutte contre la déforestation et la dégradation de l'espace vital, dans un deuxième temps, celle de la lutte contre la déforestation et la disparition des produits non ligneux, et enfin, dans un troisième temps, celle de la déforestation et des mesures disciplinaires de l'État.

En ce qui concerne la question de la lutte contre la déforestation et la dégradation de l'espace vital, force est de souligner que Henri Djombo professe la lutte contre la déforestation, contre la destruction massive et violente des végétaux, pour éviter la dégradation de l'espace vital. Il souligne donc que les érosions causées par l'abattage

des arbres deviennent une question qui dépasse les possibilités de réparation, et ont pour conséquence, la destruction des habitations ou des logements aussi bien en ville qu'à la campagne. Ce genre de ruine et de désastre dégrade l'espace de la vie des citadins et des paysans. Le dramaturge construit un équilibre absolu entre l'acte d'abattre et celui de « replanter » les arbres, afin d'éviter l'appauvrissement des sols, et par ricochet, le débordement des eaux, et d'autres calamités naturelles, susceptibles de dégrader l'espace de vie des humains.

En ce qui concerne la question de la lutte contre la déforestation et la disparition des produits non ligneux, il convient de dire que Henri Djombo, à travers ses personnages, présente le triste tableau de la déforestation comme un phénomène susceptible de faire disparaître les produits forestiers non ligneux. Le dramaturge pose la double interrogation sur la manière dont la forêt et ses produits non ligneux sont anéantis dans son entièreté et en très grande quantité. Henri Djombo, formule donc avec véhémence, le souhait de défendre, sinon de protéger les forêts avec l'ensemble de sa diversité biologique, comme les bêtes des champs et les produits non ligneux. Il pense que la bonne gestion de la biodiversité passe, inéluctablement par le bon usage des armes de feu de chasse, du « fusil », et au respect strict de la période et surtout de la réglementation en vigueur de la « chasse ».

En ce qui concerne la question de la déforestation et des mesures disciplinaires de l'État, il faut noter que Henri Djombo expose certaines mesures disciplinaires pour la lutte contre la déforestation. Les traités, conventions et règlements en usage dans le domaine de la conservation, sinon de la préservation de l'environnement et de la biodiversité, construit ici une sorte de garde-fou, à la politique environnementale de l'État. Les exploitants de la forêt et des produits non ligneux sont donc tenus à se conformer à toutes les bases de la convention de lutte contre la déforestation. Le dramaturge tente, à travers le corpus étudié, de dissuader les populations de campagne, à ne pas détruire les forêts, les savanes et l'ensemble de la biodiversité. L'exploitation forestière en violation contre les règles établies, comme le précise Henri Djombo, constitue une véritable mise « en péril des écosystèmes », menaçant ainsi la sécurité, la vie, et donc les moyens d'épanouissement de tout le territoire national. Le strict respect de ces obligations, comme le précise le dramaturge, participe à « l'amélioration des conditions de vie des travailleurs et des populations riveraines ».

Dans cette perspective, l'incursion des notions qui fondent les composantes de l'écosystème témoigne le caractère écologique du corpus analysé. En ce sens, l'œuvre littéraire de Henri Djombo, Rony Dévyllers Yala Kouandzi (2020, p. 18), devient une œuvre qui « aborde en effet des questions d'actualité développementale de façon continue : développement durable, etc. De toute évidence, c'est une littérature à prédominance militantiste. Le roman et le théâtre restent à ces yeux les moyens de toucher le plus large public possible et d'atteindre son objectif, notamment le combat idéologique ».

Références bibliographiques

Akplogan, Stephens, 2015, *Henri Djombo, Le refus de tendre vers le néant*, Paris, LC Editions.

Akplogan, Stephens, 2020, *Itinéraire féministe et froment anthropologique chez Henri Djombo*, Cotonou, Les Editions Plurielles.

Bernal-Meza, Raül, 1998, Compte-rendu de (Le Prestre Philippe. *Écopolitique internationale*. Québec, Guérin, 1997, 586 p.) *Études internationales*, 29(4), 1016-1018. [https : doi.org /10.7202/703978ar](https://doi.org/10.7202/703978ar).

Blanc, Nathalie & Chartier Denis, et Pughe Thomas, 2008, « Littérature et écologie : vers une éco-poétique », in *Littérature et écologie. Vers une éco-poétique*, N. Blanc, D. Chartier, Th. Pughe, *Écologie et politique*, n° 36, Syllepse, 2008.

Bruckner, Pascal, 2011, *Le Fanatisme de l'apocalypse : sauver la Terre, punir l'homme*, Paris, Grasset.

Christophe, Baticle & Laurence Boutinot, 2021, Résister par les communs forestiers : le "braconnage" en Afrique Centrale. Les zones critiques d'une anthropologie du contemporain. Hommage à Jean Copans, Ibidem-Verlag, p. 385 à 414, 2021. Hal-04288144

Cleaver, Kevin (dir), 1992, *La conservation de la forêt dense en Afrique centrale et de l'ouest*.

Côté, Charles, 2011, « Pierre Dansereau, pionnier de l'écologie, n'est plus », *La Presse*, 29 septembre 2011. Consulté sur : URL : <http://www.lapresse.ca>, 15 mai 2012, 30 septembre 2011, <http://www.lapresse.ca/environnement/201109/29/01-4452580-pierre-dansereaupionnier-de-lecologie-nest-plus.php>.

Dansereau, Pierre, 1973, *La terre des hommes et le paysage intérieur*, Montréal, éditions Leméac.

Darrieussecq, Marie (2005), *Le pays*, Gallimard, « Folio ».

Decourt, N., 1999, *La forêt*, Paris, PUF. Collection « Que sais-je ? »

Descola, Philippe, 2011, *L'écologie des autres. L'anthropologie et la question de la question de la nature*. Paris, éditions Quæ.

Djombo, Henri, 2012, *Le cri de la forêt*, Brazzaville, Les Editions HEMAR.

Faria, Dominique, 2012, "Éric Chevillard : des soucis esthétiques a l'engagement écologique", Carnets, Littératures nationales : suite ou fin – résistances, mutations & lignes de fuite, n° spécial printemps / été, pp. 113-119. Consulté sur : URL : <http://carnets.web.ua.pt/>, 10 mai 2012, 9 mai 2012, <http://revistas.ua.pt/index.php/Carnets/article/view/768/695>.

Gran, legor, 2011, *L'Ecologie en bas de chez moi*, Paris, P.O.L.

Jakobson, Roman, 1963, *Essais de la linguistique générale*, Paris, éditions de Minuit.

Laporte, Martin, 2020, *Dossier déforestation*, Conscience & Impact Ecologique.

Larousse, Arnaud & Verschave, François-Xavier, 2002, *Les pillards de la forêt. Exploitations criminelles en Afrique*, Marseille, éditions Agone.

Lassi, Etienne Marie (dir), 2013, *Aspects écocritiques de l'imaginaire africain*, Mankon, Bamenda, Langea Research & Publishing CIG.

Le Prestre, philippe & Marache, Corinne (et Alic), 2012, *Le développement durable en action*, Laval, Presse universitaire Laval, Collection « Rencontres champlain-Montaigne ».

Lévêque, Christian, 2008, *La biodiversité au quotidien, le développement durable à l'épreuve des faits*, Paris, éditions Quæ.

Meunier, François, 2005, *Domestiquer l'effet de serre, Énergies et développement durable*, Paris, Dunod.

Ramade, François, 2008, *Dictionnaire encyclopédique des sciences de la nature et de la biodiversité*, Paris, Dunod.

Romestaing, Alain, « Au-delà de l'animalisme : l'écopoétique comme étude d'une réconciliation entre la Cité et la Nature », *Elfe XX-XXI* [En ligne], 10 | 2021, mis en ligne le 15 octobre 2021, consulté le 19 mai <https://doi.org/10.4000/elfe.3830> [Haut de page](#)

Salaün, Élise, 2011, « Un *dialogue incertain* : littérature écologique ou écologie littéraire ? », *Après tout, la littérature : parcours d'espaces interdisciplinaires*, eds Blanca Navarro Pardiñas et Luc Vigneault, Québec, Presses université Laval, 2011.

Schoentjes, Pierre, 2013, « Ironie, écologie et écriture de la nature », en cours de publication (dans : *Le Cosmopolisme*, D. Alexandre éd, Paris, Classiques Garnier 2013).

Tchatat, Mathurin & Ndoye, Ousseynou, 2006, *Bois et forêts des tropiques, étude des produits forestiers non ligneux d'Afrique centrale : réalités et perspectives*, 2006, n° 288 (2), produits forestiers non ligneux / le point sur...

Vadean, Mirella et David, Sylvain (dir), 2014, *La pensée écologique et l'espace littéraire* (Collection Figura ; n° 36), Textes présentés lors d'une journée d'étude tenue à l'Université Concordia, Montréal, le 17 mai 2013. Comprend des réf. bibliogr. ISBN 978-2-923907-34-5 Collection Figura numéro 36-2014

Yala Kouandzi, Rony Dévyllers, 2020, *Sarah, ma belle cousine : analyse de la posture de Henri Djombo par rapport à la problématique du développement*, Paris, Renaissance Africaine. BUCHER (André), *Un court instant de grâce*, Marseille, éditions Le mot et le reste, 2018.

Zoubabela, Adrien & Elendé, Albert, 2007, *Utilisation des Produits Forestiers Non Ligneux (P. F. N. L) dans la Périphérie Est du Parc National d'Odzala Kokoua (Axe Liouesso-Yengo)*, WCS TRIDOM-ODZALA, 2007. Rapport Préliminaire sur l'utilisation des PFNL.